

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
46
Suppléants ayant voix
délibérantes :
2
Conseillers représentés :
7
Total votants :
55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 4 juillet 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Gérard GRILLE
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Martine MUNOZ à Stéphane RODIER
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Benoit GENEIX à Thierry DEGLON
Claude GOUILLON-CHENOT à Françoise CHASSANGRE

Conseiller.e.s absent.e.s :

Ludovic COMBE
Philippe BLANCHOZ
André IMBERDIS
Paul PERRIN
Carine BRODIN

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :

Christine PETRUCCI
Alain CHASSAGNE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**Barrage d'Aubusson : demandes de financement auprès du Conseil Départemental
DELIBERATION N°20170712-19*****Rapporteur : Serge PERCHE***

Vu l'arrêté préfectoral du 02 octobre 1986 autorisant le syndicat intercommunal d'Aubusson-Courpière à créer un plan d'eau sur le territoire des communes d'Aubusson d'Auvergne et d'Augerolles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2016 imposant la réalisation des travaux de mise en conformité du déversoir d'Aubusson avant le 31/12/2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2016 portant fusion des Communautés de communes « Entre Allier et Bois noirs », « de la Montagne Thiernoise », « du Pays de Courpière », et « Thiers Communauté » au 1^{er} janvier 2017 ;

Vu la délibération en date du 14 décembre 2016 de la Communauté de communes du Pays de Courpière validant l'avant-projet des travaux de modification du barrage d'Aubusson d'Auvergne ;

Considérant que la réalisation des travaux du barrage est prioritaire en vue d'assurer la sécurité des biens et des personnes situés en aval ;

Considérant que ces travaux d'aménagement du déversoir de crue et de la passe à poissons sont susceptibles de bénéficier de subventions auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme,

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Etudes	71 523.50	CD 63 – CTDD 2016 *	1 105.00
Travaux	760 320.00	CD 63 – CTDD 2017	237 000.00
Frais annexes et imprévus	47 270.00	CD 63 – Contrat territorial Dore moyenne	24 920.15
		Agence de l'eau	220 487.28
		Autres financeurs (Etat)	219 778.38
		Autofinancement	175 822.69
Total	879 113.50	Total	879 113.50

* subvention déjà notifiée

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement présenté ;
- **Demande** au Département du Puy-de-Dôme une subvention à hauteur de 237 000 € pour les travaux concernant le déversoir, dans le cadre du Contrat territorial développement durable (CTDD) 2017 ;
- **Demande** au Département du Puy-de-Dôme une subvention à hauteur de 24 920.15 € pour les travaux et les frais annexes concernant la passe à poissons dans le cadre du Contrat territorial Dore moyenne ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à réaliser toutes les demandes de subventions présentées
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision

TOTAL VOTANTS : 55 = Conseillers Présents 46 + Représentés 9 - 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 55 = Pour : 55 Contre : 0
Abstention : 0



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon